



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Programme politique et planification financière 2010-2013

Ambitieux et raisonnable

Programme politique 2010-2013

Après avoir tiré le bilan du premier programme politique, nous présentons celui des quatre prochaines années, qui se veut tout à la fois ambitieux et raisonnable. En 2011, Neuchâtel fêtera ses mille ans d'existence. Cet événement historique doit nous rappeler que notre ville s'est construite, développée et transformée grâce aux rêves, aux efforts et à l'engagement des générations passées au service de leur cité et du bien commun. Aujourd'hui, il appartient à la population de Neuchâtel, et particulièrement à ses Autorités, de poser les jalons du futur en traçant les voies du développement de demain.

Notre programme politique se veut ambitieux car il est indispensable d'avoir pour notre collectivité une perspective d'évolution durable basée sur le progrès et l'amélioration du vivre ensemble. Il est tout aussi nécessaire d'être raisonnable car nous sommes conscients de notre responsabilité et soucieux de léguer aux générations futures une collectivité publique saine, non seulement bien gérée financièrement mais aussi basée sur des valeurs de respect, de liberté et de solidarité.

Dans un monde globalisé, force est de constater que notre ville partage un destin commun avec les autres collectivités publiques. Dès lors, les grands défis qui se présentent sont les voies qui permettront l'émergence de développements durables et bénéfiques pour tous. Là encore, il faut savoir être ambitieux, être capable de conduire le changement et d'innover. Il n'en demeure pas moins qu'une attitude réaliste et raisonnable est requise car les processus de transformation des structures et des habitudes humaines sont complexes, nécessitent du temps, de la détermination et de la persévérance.

Elaboré dans le courant de l'année 2009, le programme politique est le reflet de nos ambitions pour la Ville de Neuchâtel adapté, par réalisme politique, aux moyens financiers disponibles, d'une part, et à ceux prévisibles, d'autre part. Disposant d'une fortune nette de quelque 24 millions de francs à fin 2008, devant faire face à des engagements financiers qui pourraient être importants en prévision notamment de la mise en œuvre de la Caisse de pensions unique et face à une situation conjoncturelle de crise, nous présentons cinq axes de développement qui constituent l'ossature des réalisations de ces quatre prochaines années.

Nous affirmons que tout ce qui est souhaitable et souhaité ne pourra pas être fait et que ce qui doit l'être, devra se faire de préférence avec des partenaires publics ou privés. A deux ans de la commémoration du Millénaire de Neuchâtel, cela ne saurait nous empêcher de nous concentrer sur l'essentiel, de consolider les acquis et de poursuivre notre évolution en fonction des moyens à disposition.

Les cinq grands axes de développement mentionnés ci-après constituent des lignes de force stratégiques qui reflètent les enjeux et les défis des quatre prochaines années :

1. Une cohésion sociale renforcée pour bien vivre ensemble
2. Une politique de l'environnement au service du développement durable
3. L'entretien du patrimoine, une responsabilité envers les générations futures
4. La politique d'agglomération au cœur des enjeux de la réforme institutionnelle
5. Une gestion financière responsable au service de la population.

Ces cinq axes sont ensuite traduits en 158 actions concrètes qui serviront d'étalons pour mieux mesurer l'efficacité du programme proposé. La plupart des projets retenus trouvent leurs moyens financiers dans la planification des dépenses d'investissements 2010-2013.

Enfin, nous avons l'intention d'intensifier dans les années à venir nos efforts en matière d'information et de communication.

Planification des dépenses d'investissements 2010-2013

La planification quadriennale des investissements complète le programme politique pour les quatre prochaines années.

Les dépenses nettes de la planification 2010-2013 se montent à 97,4 millions de francs, en augmentation de 10,8% par rapport à la précédente, après correction des dépenses nettes relatives aux anciens Services industriels.

Il en résulte que le programme d'investissements 2010-2013 sera autofinancé à raison de 64,9% et financé à hauteur de 35,1% par des emprunts.

Des choix douloureux ont dû être faits et de nombreux renvois à la prochaine planification ont été effectués. L'essentiel a été préservé et, en particulier, les crédits de construction et d'entretien généraux ont été maintenus à des niveaux corrects. Parmi les travaux importants, on peut signaler la rénovation des collèges du Crêt-du-Chêne et de la Promenade sud ainsi que ceux de la Collégiale.

Force est de constater que l'important patrimoine de la Ville continue d'exiger des moyens trop importants par rapport à la capacité financière de cette dernière, pour son entretien et son renouvellement. S'il est nécessaire de clarifier les orientations stratégiques que la Ville entend poursuivre en terme de politiques du logement, foncière et d'entretien du patrimoine, il apparaît également qu'un redimensionnement du parc immobilier devient incontournable.

Cela étant, les choix stratégiques contenus dans le programme politique permettront de franchir le cap de la crise actuelle avec l'assurance de retrouver, à terme, une capacité financière suffisante au développement des projets qui n'ont pas pu tous être intégrés à la planification.

Neuchâtel, le 26 octobre 2009

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires :

Madame Françoise Jeanneret, présidente du Conseil communal, T: 032 717 75 01

Monsieur Alain Ribaux, conseiller communal, directeur des finances, T: 032 717 71 01